

Image not found or type unknown



Construction/ ques sont mes droits en cas de séparation

Par **sun36**, le **08/03/2010** à **08:30**

Bjour

Je suis en concubinage. La possibilité d'acquérir une partie du terrain familial s'étant présentée, je me suis donc lancée : M. a emmené les fonds pour l'achat du foncier et moi j'ai engagé le prêt à mon nom pour la construction de la maison (le terrain est aussi à mon nom). Des dissensions de plus en plus fortes dans notre couple m'amènent à vous poser la question suivante : en cas de séparation, que peut me réclamer Monsieur sur cette achat ?

Merci d'avance de m'éclairer